



Vous êtes une association faisant ou souhaitant développer du sport santé au sein de votre structure : ce document de synthèse présente les différentes étapes avant la signature des chartes et le référencement de votre action sur le site du Comité Régional Olympique et Sportif de Mayotte.

Ce document n'a pas vocation de procédure officielle mais plutôt d'informer les structures sur les démarches à suivre.

Les 6 étapes du Sport Santé Bien-Être :

1. Présenter au CROS l'association (lieu de pratique, encadrement, objectifs de l'association) et le projet sport santé
2. Faire un bilan avec vous sur les différents critères des chartes structures/encadrants et du cahier des charges
 - Présenter les diplômes et formations des encadrants
 - Vérifier les critères de sécurité (locaux, taux d'encadrement)
 - Prendre en compte tous les engagements décrits et constater si vous les respectés ou non

Tous les critères ne sont pas respectés ? Pas de panique, le CROS est là pour vous accompagner dans vos démarches dans le cadre du Sport Santé Bien-Être. Passons à l'étape 3

3. Apporter les modifications nécessaires pour répondre aux critères et faire passer à vos encadrants une formation SSBE le cas échéant (cette formation est prise en charge par le CROS et ses partenaires)

Tout y est ? Très bien vous pouvez passer à l'étape suivante :

4. Signature des chartes structures/encadrants et du cahier des charges
5. Le CROS délivre un diplôme Sport Santé Bien-Être aux encadrants ayant suivi la formation

Les signatures sont faites ? Le CROS peut dès à présent vous référencer sur son site internet.

Cela ne s'arrête pas là. Il reste une dernière étape :

6. Le CROS vous crée un compte sur son site internet : les identifiants vous seront ensuite communiqués afin que vous puissiez vous connecter à l'espace professionnel du site du CROS dédié à l'ensemble des associations et encadrants reconnus Sport Santé Bien-Être.

Pour de plus amples informations sur les démarches SSBE et la reconnaissance de votre association, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail au contact indiqué ci-dessous.



Manon DARCEL-DROGUET
Chargée de mission Sport Santé Bien-Être
sportsante.mayotte@franceolympique.com
Tél. 0639 25 95 44 / 0269 61 70 44

976 # BOUGEONS NOUS !

976 # BOUGEONS NOUS !

